

Décharge : le maire tire dans le tas

Mme le maire de Champigny incite ses administrés à dire leur opposition au projet d'extension de la décharge, lors de l'enquête publique.

Olivier Richard

olivier.richard@lyonne-republicaine.fr

La salle polyvalente de Champigny devrait afficher complet, demain soir. La mairie y organise une réunion publique sur un sujet particulièrement sensible : le projet d'extension du centre d'enfouissement technique de déchets, qui passerait de 24.000 à 60.000 tonnes par an.

À quelques jours du lancement de l'enquête publique (notre édition du vendredi 7 mai), la muni-



INCONVÉNIENTS. « Ce projet ne présente que des inconvénients », insiste Marie-France Gaujal-Joseph. PHOTO ARCHIVES M. G.

cipalité monte au créneau. Et cette fois sans retenue. La convention entre la Coved, gestionnaire du site, et la précédente municipalité ayant été validée par le tribunal administratif, elle ne peut plus espérer de renégociation. Elle prend donc ouvertement position contre le projet.

« Faire entendre notre voix et notre colère »

Dans un « bulletin municipal extraordinaire », distribué en début de semaine, Marie-France Gaujal-Joseph, maire,

« incite vivement » chaque habitant « à participer à l'enquête publique. Il faut faire entendre notre voix et notre colère, en signifiant clairement notre opposition au projet. Venez rencontrer le commissaire enquêteur. Si vous ne pouvez pas, écrivez-lui. »

« Ce projet ne présente que des inconvénients pour les Campestriens, écrit Mme le maire. La Coved s'appuie sur des données qui datent de l'année 2000. Le plan départemental, en cours d'adoption, montre clairement que les capacités actuelles et futures sont supérieures aux besoins. L'extension de Champigny n'est absolument pas une nécessité pour les citoyens. C'est en

revanche une bonne affaire pour la Coved, qui cherche à augmenter sa rentabilité. »

Marie-France Gaujal-Joseph pointe « des nuisances considérables pour Champigny et les communes voisines : un mur de déchets de 23 mètres de hauteur, un paysage défiguré, des odeurs insupportables, un trafic routier catastrophique, des jus de décompositions hautement toxiques », etc. ■

Reunion publique. Le conseil municipal de Champigny organise une réunion publique sur le projet d'extension de la décharge, vendredi, à 19 h 30, à la salle polyvalente. L'ACEP (association pour le cadre de vie, l'environnement et le patrimoine, présidée par Bruno Digard), y est conviée.